



16ème législature

Question N° : 14348	De M. Jorys Bovet (Rassemblement National - Allier)	Question écrite
Ministère interrogé > Numérique		Ministère attributaire > Numérique
Rubrique >numérique	Tête d'analyse >Zone blanche et fracture numérique	Analyse > Zone blanche et fracture numérique.
Question publiée au JO le : 16/01/2024 Date de changement d'attribution : 23/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jorys Bovet alerte M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé du numérique, sur la fracture numérique qui existe dans la ruralité bourbonnaise. Les fractures territoriales sont plus marquées que jamais. Les territoires ruraux se différencient de plus en plus des zones urbaines par la disparition d'un grand nombre de services : disparition des distributeurs automatiques de billets, élargissement des déserts médicaux, fermetures des services de maternité, fin des services postaux, etc. Un autre signe de fracture territoriale marquant, et pourtant souvent passé sous silence, est la fracture numérique. À ce sujet, les Bourbonnais s'interrogent de plus en plus sur leur impossibilité de se connecter à l'internet au moment et à l'endroit souhaité. Cette fracture se fait ressentir par l'absence d'accès à la fibre et au haut-débit. Alors que l'on demande de plus en plus à l'ensemble de la population de réaliser les démarches administratives en ligne, certains en sont incapables du fait du manque de connexion. Cette difficulté pourrait être surmontée par les maisons « France services » mais ce n'est pas suffisant. Il est légitime de se demander s'il est normal qu'en France, en 2024, un télétravailleur doive réaliser ses réunions en visioconférence depuis sa voiture, sur un parking d'une grande ville, là où la connexion est meilleure que dans son village. L'absence de connexion de certains foyers entraîne également des coûts supplémentaires. Il faut trouver un appartement à son enfant étudiant qui ne peut pas suivre correctement ses cours en zone blanche, il faut se déplacer pour avoir de la connexion et consulter ses mails... Cette injustice semble d'autant plus grande lorsqu'un village est en zone blanche alors que les communes voisines sont connectées. M. le député interroge donc M. le ministre sur les actions mises en place pour rompre l'isolement numérique des communes en zone blanche. Il l'interroge également sur la possibilité de mettre en place un dispositif d'homogénéisation des connexions à la fibre sur l'ensemble du territoire.